

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. René Pelletier, maire  
M. Michel Brien, conseiller  
M. Denis Bruneau, conseiller  
M. Olivier Grenier, conseiller  
M. Pierre Lalonde, conseiller  
M. François Lamarche, conseiller  
Mme Annie Vincent, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

Session  
extraordinaire  
Du 28 juin 2010

**Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin 2010  
à 21 h 50, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine**

**OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES**

La séance extraordinaire est ouverte à 21 h 50 par René Pelletier, maire de Racine qui fait également fonction de secrétaire.

2010-06-204  
Renonciation à  
l'avis de  
convocation

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à ladite session, il est proposé par M. le conseiller Michel Brien et accepté à l'unanimité des conseillers présents que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de ladite session spéciale, le tout conformément à l'article 157 du Code municipal.

M. le maire suggère de mettre à l'ordre du jour ce qui suit :

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Avis de motion – Règlement numéro 167-07-2010 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout domestique et de réfection complète de la chaussée sur partie des rues de la Rivière et Lamarche et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts ;
- 2- Période de questions

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier,

2010-06-205  
Adoption de l'ordre  
du jour

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2010-06-206  
Avis de motion –  
Règl. numéro 167-  
07-2010 décrétant  
des travaux de  
rempl. des  
conduites  
d'aqueduc, d'égout  
domestique et de  
réfection complète  
de la chaussée sur  
partie des rues de la  
Rivière et  
Lamarche et  
autorisant un  
emprunt pour en  
payer une partie  
des coûts

- 1- **Avis de motion – Règlement numéro 167-07-2010 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout domestique et de réfection complète de la chaussée sur partie des rues de la Rivière et Lamarche et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts ;**

Mme Annie Vincent, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement décrétant des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout domestique et de réfection complète de la chaussée sur partie des rues de la Rivière et Lamarche et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

## **2- Période de questions**

Aucun citoyen n'était présent

### **LEVÉE DE LA SESSION**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

2010-06-207  
Levée de la session

M. le conseiller François Lamarche, sur constatation des autres membres du conseil, propose la levée de la session à 21 h 55.

---

M. René Pelletier  
Maire

---

M. André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire  
Trésorier

---